

ANNEXE

PRESENTATION DES DELIBERATIONS VOTEES PAR LES ELU.E.S DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DES COLLEGIEN.NE.S (3^{ème} MANDAT)

- **Commission « Adaptation au changement climatique » .**

Projet : « La sensibilisation, la clé du changement »

Considérant que le changement climatique a un impact négatif au quotidien qui risque de s'aggraver au fur et à mesure des années,

Considérant les trois options face au changement climatique que sont l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que la préservation de la biodiversité,

Considérant que dans la plupart des collèges, on retrouve du gaspillage des ressources, des énergies ou encore du gaspillage alimentaire parce que les collégiens ne sont pas assez sensibilisés sur le sujet et que d'autres ne connaissent pas les risques de ce dérèglement climatique,

Considérant que le tri des déchets est inégalement effectué au sein de certains collèges,

Considérant que les collégiens ne se préoccupent que trop peu de la faune et de la flore,

Considérant que, dans certains collèges, les éco délégués ne partagent pas assez leurs travaux, les rendant ainsi peu visibles aux yeux des autres élèves, certains ignorant leur rôle et leurs missions,

Considérant la démarche « Labo P.O » impulsée par le Département.

=> Propositions

L'Assemblée Départementale des Collégiens.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- Mettre en place une journée départementale de sensibilisation sur le thème du changement climatique qui se déroulera le même jour dans l'ensemble des collèges du département. Un sujet sera défini chaque année. Cette journée proposera des stands, des ateliers interactifs avec la participation d'intervenants spécialisés, la participation du club nature du collège. Elle valorisera des Nudges (illustrations qui "poussent du coude", qui incitent sans mettre sous contrainte, ni obligation, ni menace ni sanction), etc. Cette journée pourra aussi permettre la visite de sites qui ont subi des effets liés au changement climatique.
- En amont de cette journée, concevoir, avec la participation de la communauté éducative, des Nudges pour modifier les comportements au sein des collèges de manière douce et ludique.
- En parallèle, instaurer un club nature dans chaque collège en partenariat avec les éco délégués et la communauté éducative. Ces clubs nature accessibles à tous sur la pause méridienne travailleront sur leurs propres projets éco responsables et ainsi amélioreront le collège à leur façon selon leurs besoins. Ils participeront à la journée départementale.

- **Commission « Santé et bien-être au collège » :**

Projet n°1 : « Des meilleures toilettes pour un meilleur bien-être »

Considérant le problème récurrent relatif à l'état des toilettes au sein des collèges,

Considérant les exemples suivants constatés sur certains collèges :

- Des portes qui ne se ferment plus (portes gondolées, fermetures/poignées cassées, etc.)
- Un manque de toilettes pour le nombre d'élèves (par exemple, deux cabines pour 400 filles)
- Des urinoirs exposés à la vue de tous et pas de séparations
- L'absence de miroirs
- L'absence de prise en compte des problèmes liés aux menstruations dans les espaces sanitaires

- L'ambiance déprimante (peinture terne, odeurs nauséabondes)
- Les espaces inutilisés et/ou pas optimisés,

Considérant que notre bien-être est compromis et négligé ; que notre intimité est violée ; que nous ne nous sentons plus à l'aise au collège.

=> **Propositions**

L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- Valider la réalisation d'un état des lieux général dans chaque établissement afin d'évaluer quels travaux sont nécessaires et déterminer leur urgence et les priorités afin que les travaux soient adaptés aux besoins de chaque établissement
- Valider les propositions suivantes d'aménagements qui correspondent à des solutions aux problèmes qui reviennent le plus régulièrement dans les échanges avec les élèves des différents collèges :
 - Installer des séparations entre chaque urinoir et les cacher par des brise-vues
 - Rénover les toilettes et repenser leur disposition afin d'optimiser l'espace
 - Installer le nécessaire utile au bien-être et à la santé des usagers : miroirs, distributeurs de serviettes et lingettes hygiéniques, etc.
- Solliciter des experts afin de définir le budget global de ces opérations en fonction du résultat de l'état des lieux, afin que les investissements soient stratégiques et adaptés aux besoins de chaque établissement
- Utiliser des matériaux durables et adaptés aux conditions (extérieurs, humidité, etc.) pour réaliser les travaux.

Projet n°2 : « Pour des collèges vivants »

Considérant la problématique de la santé et du bien être des élèves au sein des collèges,

Considérant les exemples suivants constatés sur certains collèges :

- un manque d'espace extérieur
- des sols bétonnés
- un manque de verdure
- la présence insuffisante de bancs et de tables,
- des espaces trop peu conviviaux
- certains collèges gris et pas joyeux, ressemblant à une prison
- des espaces extérieurs, trop chaud en été et trop froid en hiver,

Considérant l'intérêt à réaménager les collèges pour améliorer le bien-être global des élèves, dans une approche multiple, destinée à rendre les collèges plus vivants.

=> **Propositions**

L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- Installer des robinets extérieurs en-dehors des sanitaires, au minimum deux par collège, et accessibles en permanence, pour le bien être et l'hygiène physique des élèves
- Aménager des espaces tempérés, à savoir une salle ventilée l'été et chauffée l'hiver. Cette salle, accessible pendant la pause méridienne, les heures d'étude et les récréations, permettra aussi de s'abriter de la pluie et comprendra une bonne isolation et des ventilateurs de plafond
- Réaménager les cours extérieures selon les propositions suivantes :
 - désimperméabilisation des sols bétonnés
 - plantation de végétation haute (arbres fruitiers, anciennes variétés locales, etc.)
 - installation de bancs et tables en bois
 - tonte raisonnée de l'herbe.

Ces aménagements permettront de :

=> Se reposer physiquement et mentalement lors des pauses

- => Apporter une nature agréable qui apaise et relaxe les esprits, qui rend joyeux et énergise, favorisant une meilleure concentration durant les cours
- => Favoriser la biodiversité
- => Réduire la rétention de chaleur des sols et apporter de la fraîcheur
- => Absorber le bruit et créer des espaces d'ombre par la plantation d'arbres.

- Réaliser ou faire réaliser des projets artistiques (par exemple des fresques de peinture sur les murs, couloirs et escaliers) pour rendre les collèges vivants, visuellement agréables et colorés.

Ces projets seront :

- => Réalisés par les élèves avec leurs enseignants lors de cours d'Arts Plastiques ou pendant la pause méridienne
- => Ou feront l'objet d'appels à projets artistiques lancés par le Département.

- **Commission « Alimentation durable »**

Projet n°1 : Opération « Communication du catalogue des projets pédagogiques ».

Considérant que le catalogue pédagogique « Education à la nutrition : de la production à la gestion des déchets » n'est pas partagé avec les élèves,

Considérant que la communauté éducative ne se saisit pas suffisamment des propositions contenues dans ce catalogue,

Considérant que les élèves ne sont pas assez impliqués dans le choix des projets retenus.

=> Propositions

L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- Installer des affiches au sein de l'établissement ;
- Améliorer la communication via l'ENT ;
- Transmettre une lettre d'information aux collègues par l'intermédiaire du Département ;
- Impliquer a minima les élèves élu.e.s au sein de l'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s à la sélection des projets du dit catalogue.

Projet n°2 : « Mangeons mieux, soyons joyeux ! »

Considérant que la majorité des élèves demi-pensionnaires ne sont pas entièrement satisfaits des plats et des quantités proposés,

Considérant que nous souhaiterions manger plus sainement en étant plus impliqués dans les choix des plats,

Considérant que nous souhaitons réduire le gaspillage alimentaire, tout en permettant à chacun d'adapter la quantité de nourriture à son appétit.

=> Propositions

L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- Mettre en place un sondage pour le choix des menus (plat principal). Les élèves seront invités à sélectionner plusieurs plats proposés par l'équipe de restauration, via un sondage sur l'ENT. Les élèves seront informés des résultats ainsi que des menus par affichage.
- Proposer dans un premier temps le choix de trois plats par mois, choisis par les élèves lors du sondage.
- Instaurer trois tailles de portions : petite faim, moyenne faim et grande faim.

- **Commission « Tolérance et lutte contre les différentes formes de violence »**

Projet : « La mallette pédagogique contre le harcèlement et les violences »

Considérant qu'il existe une banalisation de la violence dans les cours de récréation, et du harcèlement,

Considérant que de nombreuses actions sont déjà mises en place dans nos collèges, mais qu'elles ne sont globalement pas efficaces, et que le nombre de cas de harcèlement ou de violences n'est pas en baisse,

Considérant qu'il est important de faire des actions de prévention en exposant les conséquences que le harcèlement peut avoir sur quelqu'un,

Considérant qu'il est aussi important de proposer des actions qui vont prévenir les élèves à ne pas devenir harceleur.euses,

Considérant qu'il y a peu d'actions qui traitent les causes des violences : la confiance en soi, la communication non-violente, l'acceptation des autres, l'empathie et l'écoute,

Considérant que les ressources utilisées et les interventions de sensibilisation doivent être pensées par et pour les jeunes, afin qu'ils.elles s'y identifient davantage.

=> Propositions

L'Assemblée Départementale des Collégien.ne.s, après en avoir délibéré, propose de :

- valider la création d'une mallette pédagogique dématérialisée, qui pourra régulièrement être complétée et mise à jour.
- valider la constitution non exhaustive de cette mallette qui comprendra les ressources suivantes adaptées à chaque âge et qui sera composée d'outils utilisables par les équipes éducatives et les élèves selon les projets d'établissement :
 - x Des vidéos faites par les élèves, des vidéos « choc », qui aborderont les causes et les conséquences du harcèlement.
 - x Un répertoire comprenant :
 - des sites internet traitant de la question du harcèlement et des violences
 - une liste d'associations locales qui peuvent proposer des actions et/ou des ateliers sur cette thématique dans les collèges
 - des formations / interventions sur le thème de la « confiance en soi »
 - x Des actions de sensibilisation à l'aide de casques VR (à réalité virtuelle). Les collèges qui en ont le plus besoin seront priorités.
 - x Des contacts auprès de victimes et/ou témoins de harcèlement, des répondant.es de l'association e-Enfance au numéro 3018 (numéro national anti-harcèlement) afin qu'ils.elles puissent témoigner devant les élèves. La présence physique est à favoriser, car elle a plus d'impact.